

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - niveau 2

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CTRE HOSPITALIER
ANGOULEME - CESU 16
GUINOT
05.45.24.42.56
secretariat-cesu16@ch-angouleme.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Saliarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

aucune

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe...

Contenu et modalités d'organisation

PLAN DE FORMATION PUBLIC CIBLE : • Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. • Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles. • Identifier les urgences vitales. • Prendre en charge seul et/ou en équipe le patient présentant une urgence médicale. • Mettre en œuvre les moyens ou mesures appropriées en attendant l'équipe médicale en tenant compte du contexte. **CONTENU DE LA FORMATION :** Un module d'une durée de 10H, sous forme d'enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales. • Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée. • Alerter et transmettre les observations et suivre les conseils donnés. • Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée. • Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser des gestes adéquats. • Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec matériel. Un module d'une durée de 7H, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles. • Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats, identifier les signes de gravité d'une brûlure. • Appliquer les règles élémentaires d'hygiène. • Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme. • Effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage. • Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné. Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux. Un module d'une durée de 4H, sous forme d'un enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs. • Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée. • Participer à la mise en œuvre des

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - niveau 2 - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210805	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Angoulême (16)	CTRE HOSPITALIER ANGOULEME - CESU 16		Non éligible	FPC
00259343	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Angoulême (16)	CTRE HOSPITALIER ANGOULEME - CESU 16		Non éligible	FPC
00338837	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Angoulême (16)	CTRE HOSPITALIER ANGOULEME - CESU 16		Non éligible	FPC

00394632

du 02/01/2024 au
31/12/2024

Angoulême
(16)

CTRE HOSPITALIER
ANGOULEME - CESU
16

Non
éligible

FPC

00541311

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Angoulême
(16)

CTRE HOSPITALIER
ANGOULEME - CESU
16

Non
éligible

FPC